L'avis "Gagner la bataille de l’exportation avec les PME" a été voté

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 29/02/2012

Saisine liée : GAGNER LA BATAILLE DE L’EXPORTATION AVEC LES PME

Plénière du 29 février 2012

Avis présenté par M. **Jean-François** Roubaud au nom de la section des affaires européennes et internationales présidée par M. **Yves Veyrier**

En 10 ans, le nombre de PME françaises exportatrices a baissé de façon préoccupante. Dans son avis «PME et commerce extérieur » du 11 juillet 2007, le Conseil économique et social s’inquiétait déjà de cette trop faible présence sur les marchés extérieurs et formulait un certain nombre de recommandations pour permettre à nos PME de se tourner plus largement vers l’international.

Les PME indépendantes représentent 83% de l’ensemble des entreprises exportatrices, mais leur contribution au chiffre d’affaires total à l’export est passée sous la barre des 18%

Depuis, des mesures volontaristes ont été prises par les pouvoirs publics dans l’esprit de ces préconisations mais elles n’ont pas suffi à inverser le cours des choses. Les contre-performances de notre commerce extérieur se sont aggravées, avec un déficit commercial qui a atteint, en 2011, le niveau record de 69,6 Mds€.

Le taux des entreprises exportatrices, parmi l’ensemble des PME, varie du simple au double selon qu’elles comptent plus ou moins de 50 salariés.

Certes, la culture entrepreneuriale française ne conduit pas spontanément les PME à se projeter à l’international, contrairement à ce qui prévaut en Allemagne ou en Italie. Notre assemblée estime donc qu’il faut agir plus vigoureusement pour donner aux dirigeants d’entreprises la confiance et l’envie de développer une activité exportatrice. A cette fin, elle a identifié quatre axes d’action prioritaires.

développer une action volontariste pour détecter les marchés porteurs et les entreprises potentiellement exportatrices

améliorer l’accompagnement des pme

encourager vigoureusement les partenariats entre entreprises

relever le défi de la concurrence mondiale

La moitié seulement des entreprises survit à l’international à l’issue d’une année d’activité et seulement un quart d’entre elles sont encore présentes au delà de six années

Résultat du vote :

168 votants
151 pour
17 abstentions

© - copyright CESE - Novembre 2026